

**Allocution de de l'Ambassadeur de l'Union européenne au Bénin**  
**S.E. M Stéphane MUND**  
**Revue du secteur de l'énergie - édition 2024**  
Salle de conférence du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération,  
02 décembre 2024

Excellence, Monsieur le Ministre de l'Énergie de l'Eau et des Mines,

Monsieur le Président de l'Autorité de régulation de l'électricité (ARE),

Mesdames et Messieurs les membres du cabinet du Ministre de  
l'Énergie de l'Eau et des Mines,

Mesdames et Messieurs les représentants du Gouvernement,

Monsieur le Directeur Général de la Planification Énergétique et de  
l'Électrification Rurale (DGPER),

Monsieur le Directeur Général de la Société Béninoise d'Énergie  
Électrique (SBEE),

Monsieur le Directeur Général de la Société Béninoise de Production  
d'Électricité (SBPE),

Monsieur le Directeur Général de l'Agence de contrôle des  
installations électriques intérieures (CONTRELEC),

Monsieur le Directeur Général de la Communauté Électrique du Bénin,

Mesdames et Messieurs les Chefs des Missions Diplomatiques, les Représentants des Organisations Internationales et des Agences de coopération,

Chers invités, Mesdames et Messieurs, en vos titres, grades et qualités,

C'est pour moi un réel plaisir et un honneur de prendre aujourd'hui la parole au nom des Partenaires Techniques et Financiers à l'occasion de la Revue du secteur de l'énergie, édition 2024, la première depuis ma prise de fonctions au Bénin.

Laissez-moi tout d'abord saluer la participation de tous les acteurs du secteur à cette rencontre, qui est une occasion de réflexion sur les progrès enregistrés dans la mise en œuvre des réformes et des projets contenus dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) au cours des années 2023 et 2024. Cette revue vise aussi à dégager les perspectives pour l'année 2025 et les défis qui restent à relever, nous espérons une collaboration plus proche encore entre PTF, Gouvernement et autres acteurs publics et privés.

Le Bénin a défini l'accès à l'énergie moderne comme maillon clé de son développement économique et social. Le Gouvernement du Bénin s'est engagé dans une dynamique de réformes du secteur qui a vu une véritable transformation en termes de législation, extension et renouvellement d'infrastructures énergétiques, capacités de gestion et maîtrise des acteurs et guidance politique.

Excellence, Monsieur le Ministre,

Je voudrais, à travers vous et au nom des PTF, saluer le gouvernement pour avoir placé le développement du secteur de l'énergie au cœur du PAG 2021-2026 et d'avoir concentré son ambition pour l'obtention des résultats concrets tout au long de la chaîne de valeur de l'énergie – de la production à la distribution, à l'accès et à la maîtrise de l'énergie.

Entre la revue menée en décembre 2023 et celle qui nous réunit aujourd'hui, le secteur de l'énergie a été en pleine restructuration, avec des développements importants et des changements institutionnels :

- Premièrement la dissolution de l'ABERME et la reprise par d'autres structures des responsabilités de son ancien portefeuille,
- Deuxièmement le nouveau contrat de gestion de la SBEE déléguée au groupe industriel Eranove et
- Troisièmement le lancement du processus pour la restructuration et le nouveau modèle de gouvernance de la CEB.

Par ailleurs, 10 avancées majeures méritent ainsi d'être soulignées :

- Premièrement l'élaboration de plusieurs textes d'application des dispositions du Code de l'électricité du Bénin,
- Deuxièmement la reprise des études et la finalisation de la structuration pour la construction du barrage hydroélectrique multifonctions de Dogo-bis (128 MW),
- Troisièmement la réalisation de l'Étude du potentiel du marché des foyers améliorés au Bénin et des études sur le stockage batteries en Afrique de l'Ouest,

- Quatrièmement le lancement des travaux pour la construction de deux centrales solaires de 25 MWc (*mégawatt-crête*) chacune : la centrale FORSUN avec un co-financement de l'Union européenne et de l'AFD et celle du groupement TOYOTA TSUSHO CORPORATION (TTC)/ RMT EIFFAGE, qui porteront la capacité installée du site solaire photovoltaïque d'Illoulofin à 75 MWc, en augmentant ainsi le taux des énergies renouvelables dans le mix énergétique du pays,
- Cinquièmement le renforcement, l'extension et la densification du réseau de distribution à travers plusieurs projets financés par les PTFs. Je citerai sans être exhaustif :
  - le Projet de Restructuration et d'Extension du Système de Répartition et de Distribution de la SBEE (PRESREDI),
  - le Projet d'Electrification Rurale (PERU),
  - le Projet d'extension et de densification des réseaux électriques de la SBEE (PEDER),

- le Projet de Restructuration et d'Extension du Réseau de la SBEE dans la commune d'Abomey-Calavi et le département de l'Atlantique (PRERA) et
  - le Projet d'Augmentation de l'Accès à l'Electricité (P2AE).
- Sixièmement l'alimentation en énergie électrique du site de la Zone Industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ),
- Septièmement la contractualisation d'un producteur indépendant d'électricité (IPP) pour la construction et l'exploitation de quatre centrales solaires pour 50 MWc,
- Huitièmement la fourniture de meilleurs services aux consommateurs sur le réseau, y compris par la fourniture de compteurs électriques intelligents, le déploiement de plus de 5900 poteaux d'électrification en zones péri-urbaines et l'installation de 105 lampadaires solaires pour l'éclairage public,
- Neuvièmement l'électrification de 8 localités rurales grâce à l'installation des mini-réseaux et la fourniture d'un nouvel accès

à l'électricité dans les zones non desservies par le réseau grâce à la distribution des kits solaires,

- Dixièmement le renforcement des mesures d'efficacité énergétique et de la sécurité électrique dans les bâtiments et installations publiques.

Ces résultats ont été aussi obtenus par l'implication et la bonne coordination des partenaires techniques et financiers, à travers les projets qu'ils accompagnent ou qu'ils financent. Permettez-moi de souligner ici les contributions importantes du Projet d'Accès Durable et Sécurisé du Bénin à l'Energie Electrique (PADSBEE), dont les contributions et perspectives seront présentées davantage aujourd'hui.

Cependant, l'ambition d'un accès universel à l'horizon 2030 à une énergie propre, au meilleur coût, de qualité et en quantité et, désormais, la promotion de l'efficacité énergétique, le développement et l'intégration davantage dans le mix énergétique

des énergies renouvelables, sont toujours contraints par des défis d'ordre technique, financier, législatif et réglementaire.

Au nom des PTF du secteur de l'énergie, je voudrais réaffirmer notre engagement à continuer de vous accompagner pour propulser le secteur vers de nouvelles performances et, pour y arriver, il faut continuer – voire renforcer – les démarches prises pour :

- Un : la mise en place de mécanisme d'allègements des procédures de raccordement au réseau électrique, notamment pour les plus vulnérables ;
- Deux : la mise en place et l'opérationnalisation d'un instrument de financement pour accélérer l'électrification rurale et la promotion des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique – instrument que l'Union européenne a priorisé dans le cadre de son programme d'appui budgétaire sectoriel « Appui à la transition énergétique au Benin (2024-2027) »,
- Trois : l'accompagnement rapproché des PME du secteur des énergies renouvelables (y compris des énergies de cuisson telles

que les foyers améliorés et les bio digesteurs) car sont-elles celles qui vont assurer l'accès durable à l'énergie dans tous les coins du pays,

- Quatre : la finalisation des textes d'application pour la mise en œuvre du Code de l'électricité et l'actualisation des politiques du secteur PONADER et PONAME et l'élaboration de leurs plans d'action désagrégés par activité et budgétisés,
- Cinq : l'accélération de la mise en œuvre des projets en ligne avec l'ambition des plans d'investissement de la SBEE et de la SBPE, afin d'améliorer le taux d'accès de toutes les populations béninoises,
- Six : la réduction des pertes techniques dans les réseaux de transport et de distribution d'électricité,
- Sept : une meilleure performance dans l'application des procédures de passation de marchés, qui demeurent souvent comme source de retards dans la mise en œuvre des projets,

- Huit : le stockage réseau afin d'optimiser la stabilité et le fonctionnement du réseau électrique national,
- Neuf : la mise en œuvre de la réforme du secteur du transport en lien avec les options de restructuration de la CEB.

Par ailleurs, cette édition de la Revue du secteur nous offre un cadre d'échange et de réflexion sur certains éléments cruciaux pour l'avancement du secteur, tel que le thème de l'électrification hors réseau au Bénin, les contraintes, les solutions et perspectives. Peaufiner le cadre réglementaire et les procédures en place afin d'accélérer les projets d'électrification hors-réseau est essentiel pour atteindre l'objectif de l'accès universel d'ici 2030.

Pour finir, je voudrais vous remercier Excellence, Monsieur le Ministre, pour la dynamique de nos échanges autour de la performance du secteur. Nous sommes fiers d'accompagner le peuple du Bénin dans la réalisation de sa vision pour le secteur de l'énergie.

Vive la coopération internationale ! Je vous remercie de votre aimable attention.

*Temps d'élocution : 9 min 28 s (nombre de mots : 1418)*